

# LE RÉVEIL

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Rue Arsène-Leloup

NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs

# SYNDICALISTE

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région



L'émancipation  
des Travailleurs  
sera l'œuvre  
des Travailleurs  
eux-mêmes

(Rédigé et composé exclusivement  
par les Camarades syndiqués)

☎ TÉLÉPHONE 145.88 ☎

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

## Syndicalisme et Laïcité

Au cours d'une discussion syndicale, j'ai eu, voici quelques semaines, la surprise d'apprendre que des confédérés confiaient encore leurs enfants aux maîtres des écoles privées.

Certes, nos statuts confédéraux sont muets sur la question et n'imposent nullement aux syndiqués l'usage de la seule école laïque. Pourtant, je demande à tous nos camarades de réfléchir.

Que penseriez vous d'un père de famille qui, pouvant nourrir convenablement ses enfants, les sous-alimenterait systématiquement ? Je vous vois déjà protester, et l'idée seule de cette abominable action vous fait horreur.

Eh bien, camarades, ne croyez-vous pas que l'Instruction ne soit pas aujourd'hui, pour vos petits, une chose primordiale ? Ne croyez-vous pas que vous avez le devoir impérieux de donner, ou plutôt de faire donner à vos enfants une instruction convenable, puisque vous en avez la possibilité, et non une instruction au rabais ?

Or, vous le savez comme moi, c'est un fait que nul n'oserait nier, les maîtres qui enseignent dans les écoles chrétiennes sont munis — quand ils le sont — du seul brevet élémentaire. Je dis quand ils le sont, car depuis que nos adversaires ont créé un peu partout en Loire-Inférieure ces écoles dites "écoles d'enseignement secondaire spécial", qui échappent pratiquement à tout contrôle, ils emploient des maîtres ne possédant aucun brevet.

Or, tant vaut le maître, tant vaut la classe. Vous n'aurez donc pas à vous étonner si plus tard vos enfants, insuffisamment instruits, se trouvent défavorisés dans la vie. Et si, pour commencer, ils n'obtiennent pas le modeste certificat d'études — modeste certes, mais si utile parfois — vous pourrez au moins dire : « j'ai voulu cela », car vous savez que les écoles privées n'arrivent que très loin derrière les écoles laïques dans les résultats obtenus à cet examen.

Mais quittant ce côté pratique, immédiat plutôt, de la question, je voudrais vous amener à envisager un autre aspect du problème.

Vous êtes syndiqués, vous avez en poche votre carte de la C.G.T. Je ne suppose pas un seul instant que vous soyez venus au syndicalisme poussés par un seul souci d'intérêt. Vous voulez sûrement lutter avec nous contre le capitalisme, et vous rêvez comme nous d'une société meilleure, plus juste et plus fraternelle.

Or, savez-vous surtout, à quoi aboutit, à quoi veut aboutir l'Enseignement privé ? Je vais vous le dire.

Vous venez de voir tout à l'heure que nos adversaires ne pouvaient rivaliser avec nous en ce qui concerne l'Instruction même donnée aux enfants.

Tous ceux qui ne sont pas aveuglés par le fanatisme admettront bien, par

ailleurs, que la question religieuse n'a pas non plus à intervenir. D'une part, les parents dont les enfants fréquentent nos écoles laïques ont tout le temps nécessaire pour faire donner à leurs enfants l'Instruction religieuse, s'ils le désirent. D'autre part, le prétendu danger laïque n'existe pas : l'école laïque ignore la religion, elle ne la combat pas.

Non, la vraie raison d'être des écoles privées est celle-ci : on veut faire des générations d'esclaves, de soumis, de résignés !

Voilà la vérité !

Nous autres, au contraire, nous nous efforçons de former pour plus tard des hommes vraiment libres. Et c'est pour cela que l'on nous combat.

Tandis que la morale de nos adversaires enseigne que "la guerre fait partie des desseins de la Providence", que "c'est Dieu qui la déchaîne", que le massacre de 1914 a été "une sorte d'auto-punition décrétée par la justice divine" (extraits du grand dictionnaire de théologie catholique), nous luttons nous, de toutes nos forces, contre l'idée même que le retour d'une pareille catastrophe soit possible, et nous nous efforçons de faire de nos enfants, non seulement de bons Français, mais encore de bons citoyens du Monde.

Voilà nos crimes.

Voilà pourquoi toutes les puissances de réaction et de cléricisme se dressent contre nous.

Mais voilà pourquoi aussi, camarades, vous devez tous être à nos côtés.

En militant pour l'école laïque, vous ne bataillerez pas seulement pour les idées de tolérance et d'émancipation du peuple, mais bien encore pour les grandes idées de liberté et de fraternité humaines.

G. CAILLAUD.

## La guerre chimique envisagée par un général allemand

En Allemagne, comme en France, de courageux techniciens, épouvantés des souffrances et des horreurs que déchaînerait une nouvelle guerre européenne, s'efforcent de répandre dans tous les esprits la notion des terribles moyens de destruction dont dispose, dès à présent, l'arme aérienne.

Le général von Deimling, à qui nous empruntons les lignes ci-après, extraites d'un article récemment paru dans le *Berliner Tagblatt*, est, comme le général von Schenaich, un « converti » de la guerre, un de ces anciens combattants qui, l'ayant vu de près, l'ont à jamais maudite et condamnée en leur cœur et s'efforcent d'en préserver l'humanité.

Voici comment il décrit la guerre chimique, cette guerre dont nul traité, nulle convention ne saurait empêcher l'emploi, dès l'instant que serait rompu le grand pacte humain de solidarité, l'engagement solennel signé par les gouvernements de ne plus avoir recours à la guerre pour résoudre les conflits.

« Grâce à la technique atteinte de nos jours, l'arme aérienne a fait des progrès rapides. Il est maintenant possible de porter à travers l'espace jusque dans

l'intérieur du pays ennemi, d'anéantir ses centres d'activité et de ravitaillement, d'atteindre les femmes et les enfants.

L'avion moderne peut transporter 2.000 kilos de bombes à la fois, de Londres, par exemple, jusqu'au cœur de l'Allemagne ou de la France, à une vitesse de 200 kilomètres à l'heure. Il y a trois sortes de bombes : la bombe explosive, la bombe incendiaire et la bombe asphyxiante. La bombe incendiaire est particulièrement dangereuse, car elle ne pèse qu'un kilo et peut par conséquent être emportée en grandes quantités. Sa substance chimique dégage trois mille degrés de chaleur et ne peut être éteinte au moyen de l'eau. En prenant comme cible une grande ville, on peut être à peu près certain que 6.000 foyers d'incendie s'allumeront simultanément. Toutes les pompes à incendie seront impuissantes.

Et que dire des gaz asphyxiants ! Quiconque a vu la guerre ne pourra jamais oublier ses indicibles horreurs. Or, les gaz de la dernière guerre sont mille fois surpassés aujourd'hui, vu qu'on a découvert depuis des substances toxiques encore beaucoup plus nocives.

Il n'existe pas de moyens sûrs pour protéger les populations civiles contre les gaz asphyxiants. On peut bien munir de masques les militaires, mais comment ajuster et maintenir en place de tels appareils, si compliqués, sur des millions de personnes ? De plus, la technique progresse encore et chaque jour de nouveaux gaz peuvent être découverts, qui rendront les anciens masques inutilisables.

Quant aux abris souterrains, ils seraient autant de tombeaux collectifs pour les masses affolées qui iraient s'y réfugier et y périraient, lamentablement asphyxiées. Car les gaz toxiques sont plus lourds que l'air, ils pénètrent profondément jusque dans les caves et les abris souterrains.

Mais, objectera-t-on, il y a des canons et des avions pour la défense. Certes, il y en a, mais leur action n'offre aucune sécurité suffisante. Ce fait a été confirmé par toutes les manœuvres exécutées en ces dernières années dans les grands Etats en vue d'expérimenter l'efficacité de la défense contre les attaques aériennes. Le général français Serrigny, qui dirigea l'automne dernier les grands raids aériens sur Lyon, a résumé les résultats de ses observations en ces mots : « La défense aérienne ne suffit pas à protéger une ville contre une attaque de vaste envergure par les airs. Il ne reste donc qu'à évacuer les populations hors des villes ».

Cette constatation générale ressort des grandes manœuvres aériennes qui prouvent l'impossibilité d'une action défensive sûre. Elle conduit tous les états-majors à reconnaître qu'aujourd'hui la seule stratégie possible consiste dans l'attaque préventive des pays ennemis au moyen d'escadrilles pourvues de bombes chimiques. Par conséquent, dans une guerre future, les Etats ennemis

commenceront par une attaque aérienne brusquée afin d'anéantir réciproquement leurs villes, leur industrie et leur culture.

Le bourgeois français se trompe s'il croit pouvoir dormir tranquille grâce à ses fortifications, allant de la mer jusqu'à la frontière suisse. Et les nationalistes allemands se trompent non moins quand ils attendent la sécurité d'un réarmement ; l'Allemagne, de par sa situation centrale, se trouve plus exposée que bien d'autres pays. »

Et le général von Deimling conclut en demandant le désarmement progressif des peuples, ainsi qu'une large diffusion par la presse, le cinéma, la T. S. F. des perspectives effroyables de la guerre chimique.

De (Les Peuples Unis).

## QUELLE HONTE

Pendant que le chômage institué par le capitaliste assoiffé de vengeance contre l'ouvrier organisé, jette sur le pavé, sans ressources, d'honnêtes travailleurs, de braves pères de famille, ne trouvant pas à placer leurs pauvres bras pour nourrir leurs petits qui ont faim, des Cheminots de l'entretien P. O. P. V. de Nantes dont leur travail et leur paye sont pour l'instant assurés, n'hésitent pas à aller travailler après leur journée à la propriété que fait construire boulevard des Poilus un certain sous-chef d'entretien, quand ce travail rendrait tant de service à de pauvres chômeurs.

Ces tristes individus qui ne recherchent que leur satisfaction personnelle au détriment de leurs camarades, apprendront sûrement, un jour ou l'autre, à leurs dépens, ce que rapporte cette platitude, car il ne s'agit pas pour être bien considéré et bien noté d'aller travailler chez un chef ; ils ne comprennent pas qu'en agissant ainsi ils se font les complices du capitaliste, et qu'ils font du mal à leurs frères ?... hélas... puisse un jour leurs yeux s'ouvrir et qu'ils comprennent l'étendue de leur bassesse vis-à-vis de ce chef qui n'a d'égard pour personne et de qualité que l'orgueil et l'ambition.

Qui se ressemblent, s'assemblent.

Le PROMENEUR MATINAL.

## Pour le Réveil Syndicaliste

Les camarades ayant de la copie pour le R. S. sont priés de n'écrire que d'un seul côté du papier et d'envoyer leurs articles pour le 12 de chaque mois. Passé cette date, ils ne seront insérés qu'au numéro du mois suivant.

N. D. L. R.

Lire et faire lire

LE PEUPLE

Journal Quotidien du Syndicalisme

## Le Concert de l'Union Locale

### Pour les enfants des Chômeurs

Le Concert artistique organisé par l'Union Locale des Syndicats Confédérés de Nantes qui s'est déroulé le 12 Mars a obtenu un succès sans précédent ; dès 20 heures, le public se presse à l'entrée et c'est devant une salle comble, qu'à 20 h. 30 précises, le rideau se lève au son harmonieux d'une ouverture jouée par "La Gutenberg" avec le talent apprécié de tout l'auditoire, sous l'habile direction de son sympathique chef, l'ami Davesne.

Tour à tour, les spectateurs eurent le plaisir d'entendre MM. Béranger, baryton ; Crabb, comique ; Pan Pan, dans son répertoire ; Rousseau ; les Pad'Wills, comiques ; Le Cam, prestidigitateur ; M<sup>lle</sup> Mills ; les Charlettis, acrobates ; M<sup>me</sup> Thébaud-Delas, soprano du Grand Théâtre, qui avait bien voulu gracieusement relever de son talent cette soirée de solidarité envers les enfants des chômeurs, dont notre camarade Pan Pan fut l'animateur. Spectacle des mieux réussis, aussi les applaudissements des spectateurs furent-ils nourris et fréquents pour chaque artiste ; à noter une mention spéciale à M<sup>me</sup> Grégoire qui tint le piano d'accompagnement avec sa maestria habituelle et l'ovation méritée qui salua l'entrée en scène de M<sup>me</sup> Thébaud-Delas à laquelle le public fit un vif succès.

La tombola volante contribua également au succès de la soirée et par ses 250 lots fit autant d'heureux gagnants.

Entre la première et la seconde partie, le camarade Rochet, secrétaire de la Bourse du Travail, dans une courte improvisation fit l'exposé du but de la quinzaine de solidarité organisée par la Confédération Générale du Travail, à la caisse de laquelle sera versé le produit de la soirée ; il indiqua que pour Nantes, la répartition sera faite au moyen de bons de marchandises, vêtements, chaussures, linge pour enfants, ces bons seront nominatifs et porteront le nom du magasin où ils seront reçus. Puis notre camarade termina en adressant les sincères remerciements de l'Union des Syndicats Confédérés aux personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête de solidarité, aux artistes, aux musiciens, au public, aux commerçants qui, par leurs dons, ont permis et rendu intéressante la tombola volante, ainsi qu'à la presse locale qui a mis gracieusement ses colonnes au service de la publicité du concert.

La recette totale a permis de verser la somme de 2.000 francs à la caisse de la quinzaine de solidarité de la C. G. T.

Dans ce versement sont compris les dons suivants en espèces : MM. Pointière, 50 francs ; Mainguet, place du Champ de Mars, 50 francs ; Crombet, représentant des Droits d'Auteurs, 55 francs ; Marius Jullian, 20 francs ; Maison Ruggiery, 20 francs ; Bodin, 10 francs. La Maison Legendre 24 paires de chaussures enfants, et M. Vettu, 5 paires de galoches ; ces chaussures n'ont pas été mises à la tombola et seront distribuées aux enfants lors de la répartition.

A tous l'Union Locale des Syndicats Confédérés adresse à nouveau l'expression de ses sentiments de profonde reconnaissance.

Faites vos achats  
dans les Maisons  
faisant de la publicité  
dans ce Journal

## Propos sur la Crise

La crise économique prend chaque jour des proportions plus inquiétantes, le nombre des sans-travail augmente sans cesse, réduisant par la sous-consommation à laquelle ils sont astreints, les besoins du marché, d'où ralentissement toujours plus considérable de l'activité économique.

La crise pourrait-on dire se nourrit de sa propre substance, les causes et les remèdes sont sujets à la plus large polémique, les économistes plus ou moins officiels de la bourgeoisie garnissent de leur propos les colonnes de la grande Presse, certains s'attachent à désigner la législation sociale en partie responsable du mal.

Si véritablement le régime ne pouvait se maintenir que sur la misère des travailleurs, il prononcerait sa propre condamnation, mais en réalité cette campagne de presse, sous le fallacieux prétexte de rechercher la solution de la crise, a surtout pour but de préparer l'opinion publique et tout particulièrement la classe laborieuse à accepter le renforcement du système d'exploitation et de domination capitaliste.

La diminution des salaires est, pour la presque totalité du monde patronal, la préoccupation dominante, solution inopérante et plutôt nuisible à l'intérêt général, étant donné que la grande masse des consommateurs se trouve dans la classe ouvrière ; d'autre part, les travailleurs, à l'encontre du monde capitaliste et financier, n'ont jamais profité du développement du machinisme et du progrès, pendant la période d'activité ils ont gagné juste de quoi subvenir à leurs besoins les plus immédiats, alors que leurs exploités ont réalisé d'énormes bénéfices.

Les soi-disant savants économistes disent volontiers : « l'homme de la rue ne peut pas comprendre la complexité des problèmes que pose l'économie mondiale ». Pour ma part, en effet, j'avoue n'y rien comprendre « le régime a de tel paradoxe ».

L'on nous dit il y a crise de surproduction, il y a des stocks considérables de marchandises qui ne s'écoulent pas, le plus modeste travailleur jugeant avec son bon sens dirait dans la circonstance : il faut augmenter les possibilités de consommation de la multitude, les travailleurs devant profiter avec leur famille des richesses qu'ils ont créées.

Pour arriver à ce résultat, il faut que les capitalistes consentent à augmenter les salaires des ouvriers, ce premier point aura pour résultat d'améliorer la situation présente ; d'autre part, la classe ouvrière n'a jamais été opposé au progrès de la science et au développement du machinisme, mais elle demande des garanties et surtout à faire profiter la collectivité des progrès réalisés dans toutes les branches de l'industrie. Comme première mesure, elle demande, par la voix des syndicats confédérés et de la vieille Confédération Générale du Travail, la réduction des heures de travail, l'application des vacances payées, la prolongation de la scolarité, l'abaissement de l'âge-limite des retraités et enfin l'application de l'assurance-chômage ; ces quelques réformes auraient comme conséquence la possibilité de solutionner dans une large mesure le chômage qui pèse si lourdement sur notre classe travailleuse.

Mais, camarades ouvriers, ces réformes ne s'obtiendront pas sans effort de notre part, le monde capitaliste, cramponné à ses prérogatives de domination, fera l'impossible pour en empêcher leur réalisation, il faut donc pour notre part nous organiser solidement dans nos syndicats

## La quinzaine de solidarité

### La souscription organisée par la C. G. T. au bénéfice des Enfants des Chômeurs

Voici les sommes recueillies :

Syndicat des Tabacs .....	1.000 »
Syndicat des Voyageurs de Commerce.....	500 »
M. Durand-Gasselien .....	50 »
M. Chassé.....	250 »
MM. Rineau frères.....	500 »
Etablissements Peugeot .....	50 »
Syndicat des Entrepreneurs de Bâtiment.....	2.500 »
M. Garciau Charles .....	100 »
Personnel du « Byrrh » .....	191 05
Syndicat du Lycée Clémenceau .....	160 »
MM. Vivant et Fils.....	112 »
Personnel de Leclech.....	215 »
M. Bauquin .....	500 »
M. Huet Maurice .....	20 »
Personnel de Renault Georges .....	940 »
Syndicat des Municipaux de Saint-Nazaire .....	703 »
Syndicat des Employés et Ouvriers des Tramways de Nantes.....	420 »
Personnel des Magasins de Ganuchaud G.....	83 »
M. Decré.....	100 »
Les Femmes Socialistes .....	150 »
M. Beauvin .....	500 »
Liste Frézouls.....	90 »
Personnel de la Société des Bois Contreplaqués .....	500 »
Syndicat des Cuirs et Peaux .....	50 »
Personnel de l'Impr. Moderne .....	400 »
Remis par « Le Populaire » .....	171 »
Syndicat des Douanes sédentaires .....	1.105 »
Syndicat de la Métal. de Nantes .....	3.608 50
Syndicat National des Personnels Civils administratifs des Services de la Guerre... ..	300 50
Syndicat de l'Habillement militaire.....	80 »
Syndicat des Cantonniers et Chefs Cantonniers.....	1.000 »
Syndicat de l'Ens. technique.....	180 »
Syndicat des Chefs d'Ateliers des Tabacs .....	625 »
Syndic. des Mécaniciens-Dentistes .....	7 »
Syndicat des Municipaux de Nantes .....	1.073 50
Syndic. des Ouvriers d'Usines .....	49 50
Syndicat de l'Artillerie.....	345 »
Personnel des Etab. des Ateliers et Chantiers de la Loire .....	2 244 75
M. Alexandre Vincent.....	200 »
Liste Guillon (A. S.) .....	142 »
Synd. des Personnels du Trésor .....	541 50
Orchestre Jazz « Julot » .....	42 50
M. Vêrigneaux.....	150 »
Syndicat des Cheminots de Nantes-Légé.....	174 »
Liste Péneau .....	160 »
Comité de Basse-Indre .....	1.000 »
Syndicat Confédéré de Blain .....	78 »
Syndicat des Professeurs de l'E. P. S.....	470 »
Syndicat des Ingénieurs et Adjoint du Service Vicinal .....	890 »
M. Grandjean Maurice.....	309 »
M. Morice .....	20 »
Syndicat des Cheminots de Nantes P. O. ....	1.511 50
Syndicat des Inscrits Maritimes de Nantes.....	87 »
Syndicat des Contremaitres et Professeurs de l'Ecole Pratique .....	450 »
M. Leroux .....	100 »
Report.....	27.199 30

confédérés, leur faire confiance ainsi qu'à notre vieille Confédération Générale du Travail et peut-être, dans un avenir prochain, pourrions-nous imposer aux capitalistes sans scrupules et ceci avec succès, notre volonté de bien-être, de justice et de liberté.

Henri RENAUD,  
du Syndicat Confédéré de la Métallurgie.

A Reporter... 27.199 30

M. Chauvet (liste) .....	45 »
Syndicat des Constructeurs Métalliques de Paimboeuf... ..	33 »
Syndicat des Instituteurs.....	19.000 »
Syndicat des Boulangers de Saint Nazaire .....	50 »
Syndicat des Métaux de Trignac .....	120 »
Syndicat des Dessinateurs.....	380 »
Union Départementale des Syndicats .....	500 »
Syndicat des Travail. d'Indret .....	1.000 »
Union Locale des Syndicats de Nantes .....	2.000 »
Total.....	50.327 30

NOTA. — Lire dans le compte rendu du Concert de l'Union Locale, le détail de la somme de 2.000 frs. versée à la Quinzaine de Solidarité de la C. G. T.

## Le Coin des Tramways

### Syndicat des Employés et Ouvriers des Tramways et Autobus de Nantes

#### Renouvellement du Bureau et Conseil Syndical

Le fait est acquis, à une grosse majorité vous avez, camarades, réélu le bureau syndical sortant en son entier et ce, malgré que notre camarade secrétaire général n'avait pas posé sa candidature, cela pour des raisons de santé nous a-t-il évoqué.

Où, raisons de santé, c'est exact, notre camarade est soumis à un régime médical, ceci est incontestable, mais il y a également dans ce refus de candidature, les conséquences d'une campagne de calomnies contre celui qui est un des meilleurs parmi les meilleurs qui se soient dressés contre un patronat puissant, tant financièrement qu'organisé.

Ce camarade, et vous pouvez le constater comme moi, a su faire l'organisation syndicale belle et forte, et par la suite, quelles ne sont pas les améliorations apportées dans notre régime de travail (congés annuels, échelle des salaires, caisse d'assurances sociales, augmentation des salaires, etc.)

Les calomnies adressées ainsi, je m'adresse contre leurs auteurs, car pour employer de tels moyens, c'est manquer de franchise.

Vous avez des critiques ? apportez-les en réunions générales, elles sont faites pour cela, mais n'allez pas sur les voitures ou n'importe où critiquer ainsi ; vous ne vous doutez pas le préjudice que vous portez à votre organisation.

Ceci dit, camarades, j'en reviens au vote et vous verrez ci-dessous les voix de chacun.

Considérant les voix obtenues par le secrétaire, j'en conclus que mes camarades ont placé leur confiance dans leur secrétaire et que cette confiance est bien méritée, je l'en félicite.

### RÉSULTAT DES ÉLECTIONS relatives au renouvellement du Bureau et Conseil Syndical

Inscrits : 699 - Votants : 616 - Nuls : 83

#### BUREAU

##### Secrétaire Général

Néau, receveur .....
 63 voix || Gautier F., receveur..... | 559 - élu |
| Voix diverses..... | 12 |

##### Secrétaire Adjoint

Roumas A., receveur... ..
 597 voix élu |

##### Trésorier Général

Lahaie C., Receveur... ..
 600 voix élu |

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Catégories

Wattmen : Freuchet A... ..
 406 voix élu || Lemarié..... | 404 - élu |
| Divers..... | 2 - |

<b>Receveurs :</b>	Claudon A...	405 voix	élu
	Doisy .....	390 -	élu
	Divers.....	20 -	
<b>Chauffeurs :</b>	Boutin A...	407 voix	élu
	Quéré.....	407 -	élu
	Mangip.....	3 -	
<b>Atelier :</b>	Dialland.....	129 voix	élu
	Grimaud....	120 -	élu
	Divers.....	12 -	

**Voie et ligne aérienne**

Brilhault.....	58 voix	élu
Recoquillé.....	56 -	élu
Divers.....	3 -	

**Commission de Contrôle**

**Wattmen :** Grelier, Montreuil, Marsac.  
**Receveurs :** Noël, Leroux T., Raballand.  
**Atelier :** Joubert Em., Coquéreau.  
**Voie :** Bernard Père, Bicot, Vilaine.  
**Chauffeurs :** Gautier J., Mangin.

Le Secrétaire Adjoint : A. ROUMAS.

**BIBLIOTHÈQUE**

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos camarades que notre bibliothèque va se voir doter très prochainement d'un nouveau lot de volumes d'auteurs, français et étrangers, parmi lesquels les œuvres Barbusse, Remarque, Rolland D'orgelès, Jules Vallès, etc.

A cette occasion, nous faisons encore un appel à tous nos camarades, en particulier aux jeunes désireux de s'instruire par la lecture, pour venir donner leur adhésion à la création de l'organisation syndicale.

Je rappelle les conditions d'admission : cotisation annuelle : 6 francs.

Cautionnement à la délivrance d'un volume : 10 francs, lequel cautionnement est restitué à la remise du volume si le lecteur ne s'en fait pas délivrer un nouveau, dans ce cas le remboursement ne se fera qu'après la remise du dernier ouvrage et après émargement au registre spécial.

Pour le Syndicat :

Le Secrétaire-Adjoint : A. ROUMAS.

**Orphelinat des Tramways****Appel aux Camarades**

Le Conseil d'Administration a la satisfaction d'enregistrer que le nombre des adhérents s'est accru de 35 nouveaux membres, ce qui porte le total au chiffre 206, dont 32 membres honoraires.

Sur l'effectif total de l'organisation syndicale, cela est peu, et c'est pourquoi nous faisons appel à ceux qui ne nous ont encore pas compris pour venir grossir nos rangs.

Sachez bien, camarades, que nul ne peut prétendre savoir ce que l'avenir lui réserve et demain, c'est peut-être celui ou celle qui se croit le plus à l'abri de cette calamité qui en sera victime.

Ne soyons pas des égoïstes, pensons qu'il est des petits êtres qui sont privés de leurs parents et alors que doit faire une société vraiment démocratique, si ce n'est qu'accourir à l'aide de ses déshérités pour les maintenir dans le droit chemin que suivent les parfaits et honnêtes gens ?

Cela est le but moral poursuivi par tous ceux qui ont créé cette caisse et par ceux qui leur ont succédé.

Notre caisse ne peut venir financièrement en aide actuellement qu'aux orphelins d'adhérents ; si nous voulons élargir, améliorer les secours, il nous faut des fonds, et par conséquent, des adhérents, et des adhérents imbus de toutes idées sincères et larges ; nous organisons des fêtes et tombolas, c'est vrai, mais le succès, n'en est assuré que par la bonne collaboration et le dévouement de tous.

En ce qui concerne le recrutement des adhérents, nous disons : A vous, pères ou mères de famille, venez grossir les

rangs actifs ! A vous, jeunes, célibataires ou à vous les anciens qui n'avez rien à craindre, faites-vous inscrire membres honoraires ; les cotisations annuelles sont bien à la portée de tous, et ce faisant, ce sera œuvre utile.

Nous envisageons pour l'avenir de belles et grandes choses qui ne pourront se réaliser que si chacun y apporte sa part contributive.

Ces espoirs ne seront pas l'œuvre d'un jour, et bien des difficultés seront à surmonter, mais étant bien décidés à atteindre notre but, nous devons arriver. Donc, camarades, tous à l'œuvre.

Le Trésorier : A. ROUMAS.

Voilà ci-dessous le résultat du vote relatif au Bureau et Conseil d'Administration.

**BUREAU**

Président : Travers J., Receveur.  
 Trésorier : Roumas A., Receveur.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Gautier F., Receveur.  
 Trémelot A., Wattman.  
 Dialland, Atelier.  
 Brilhault, Voie.

Les sus-nommés sont élus pour 2 ans.

A. R.

**Note du Trésorier**

A la réunion générale du 2 janvier, il fut décidé que les cotisations afférentes à l'orphelinat seraient encaissées le 5 mars.

Certes, beaucoup de camarades se sont conformés à cette décision, mais il en reste encore quelques-uns qui soit par oubli ou négligence, ne sont pas venus acquitter le montant de leur cotisation.

En conséquence, je prierais ces camarades de se mettre à jour au plus tôt ; ils recevront en échange leur carte de membre adhérent.

Je rappelle que des cartes de membres actifs ou honoraires sont à la disposition des camarades désireux de venir grossir nos rangs ; il suffit pour cela de s'adresser aux camarades ci-dessus dénommés.

Les cotisations sont de :

5 francs par an pour les membres actifs ;

10 francs minimum pour les membres honoraires.

Le Trésorier : A. ROUMAS.

**RIPOSTES****Une petite confiance**

Nous recommandons particulièrement à ceux qui persistent à croire que les syndicats unitaires jouissent encore d'une certaine indépendance, la lecture du numéro de l'Humanité portant la date du 15 mars.

En première page de l'organe bolchevik, ils trouveront un tableau intitulé : « Le parti grandit ».

En le consultant, les personnes qui conservent des illusions pourront constater que la section française de la troisième Internationale revendique comme un signe de son propre développement le fait que la C. G. T. U. a recruté 13.782 adhérents entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 mars 1932.

Est-ce pour souligner que l'organisme usagé de la rue de la Grange-aux-Belles est annexé définitivement par Moscou et qu'il a juste le droit d'être soumis et obéissant ?

C'est fort possible.

Mais laissons de côté l'intention qui a incité le bureau politique à réunir les adhésions recueillies, ou non, par le P. C. et la C. G. T. U. Soulignons plutôt, à l'aide d'une déclaration faite à la tribune du congrès moscoute, la fragilité des affirmations concernant le redressement de l'organisation unitaire prodiguées depuis le début de l'année par Monmousseau et ses collègues.

Un nommé Chapelin, donné par l'Humanité comme délégué de la région normande, a prononcé les paroles suivantes (numéro du 15-3-32, page 4, 7<sup>e</sup> colonne) :

« Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 50 adhésions ont été faites au parti, 39 aux J. C. et 341 à la C. G. T. U. Mais le mauvais coup de Rambaud nous a fait perdre 500 cheminots... »

Ce Chapelin du couvent des petits frères de la faucille et du marteau, vous le pensez bien, a forcé le nombre des recrues nouvelles et réduit — et comment ! — celui des départs, en ayant soin, au surplus, de parler de ceux intéressant les seuls groupements « ridiculisés » de travailleurs du rail...

Il n'en demeure pas moins que sa confiance permet de souligner la malhonnêteté de l'aréopage communiste, qui tient compte des pseudo-adhésions, met omis systématiquement de faire état des démissions et des retours à la vieille C. G. T., qui se chiffrent par milliers.

Rien que pour cela, le Chapelin normand doit être remercié.

Eugène MOREL.

**Contre les heures supplémentaires**

Au dernier moment j'apprends que la Société Nantaise de Travaux Publics, dont le siège est à Nantes, Boulevard Victor-Hugo, exige de ses ouvriers, travaillant dans son chantier près des Salorges, onze heures 1/4 de travail.

Nous signalons le fait à l'Inspecteur du Travail, mais disons de suite que nous n'admettons aucun des arguments que pourra invoquer la Société Nantaise pour tenter de justifier les heures supplémentaires effectuées par ses ouvriers.

Nous n'en admettons pas non plus de la part des compagnons qui consentent à travailler plus de 11 heures par jour, alors que de nombreux travailleurs sont réduits, eux et leur famille, à la misère par le chômage.

Nous comptons bien que l'Inspecteur du Travail saura faire le nécessaire pour rappeler la Société Nantaise de Travaux Publics au respect de la loi sur la journée de 8 heures.

R.

**Commission Locale de l'Union des Coopérateurs SECTION de NANTES****Camarades Syndiqués Coopérateurs,**

Vous êtes instamment priés d'assister à la RÉUNION spécialement organisée à votre intention, le **Lundi 18 Avril, à 18 h. 30**, à la Bourse du Travail.

A cette réunion, seront exposés certains faits très graves concernant le personnel et autres. Considérant que syndicats et coopératives se complètent, nous comptons sur la présence de tous les syndiqués coopérateurs à la réunion.

Le Secrétaire : LOYER.

**Comité Général**

DU 23 FÉVRIER 1932

La séance est ouverte à 18 h. 45 sous la présidence du camarade Toublant, assisté des camarades David et Grézy.

Le secrétaire donne lecture au procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

**Correspondance.** — Lettres de Syndicats divers demandant des timbres, des salles pour leur réunion, faisant connaître la composition de leur bureau syndical ; du Syndicat des Instituteurs invitant le

secrétaire de l'U. L. à leur Assemblée Générale et au banquet qui suivra ; le secrétaire dit qu'il a répondu affirmativement et y a assisté.

Le camarade secrétaire des Instituteurs demande l'insertion d'un article relatif à son attitude sur l'unité, l'article paraîtra ; demande de subvention du Syndicat des Instituteurs pour les élèves nécessiteux des écoles laïques, le C. G. vote une subvention de 200 francs ; le C. G. vote également 100 fr. à l'A. S. O. N.

Invitation de l'A. S. O. N. à assister au challenge Marcel Perrot ; le secrétaire fait connaître au C. G. qu'il s'est rendu à l'invitation.

Circulaire concernant le texte sur l'amnistie, cette loi, dit Rochet, demande à être connue, le prix est de 8 francs l'exemplaire, le C. G. décide d'en faire venir un. Circulaire de la C. G. T. concernant la Quinzaine de Solidarité au profit des enfants des chômeurs ; les camarades Péneau et Rochet donnent des explications sur le fonctionnement et la répartition des fonds qui seront alloués sous forme de bons d'achats, ils seront nominatifs et ne pourront être vendus ; cette quinzaine est organisée par la C. G. T. et n'a rien de commun avec la souscription municipale, laquelle sera répartie entre le Fonds de chômage et le Bureau de Bienfaisance ; le camarade Le Gallo, serait-il possible que les délégués ouvriers aient un droit de regard sur la distribution de ces fonds par le Bureau de Bienfaisance, car je crains que les chômeurs soient lésés ; le secrétaire répond qu'à la Commission de chômage on a adopté la participation dans la répartition de la souscription municipale parce qu'il se trouve des chômeurs qui ne remplissent pas les conditions exigées par le règlement pour être admis au Fonds de chômage, certains chômeurs sollicitent des secours pour leur loyer, d'autres, une fois le délai expiré, soit 120 jours, s'il n'y a pas de modifications, se verront supprimer l'allocation, etc. ; pour ces cas d'espèces, la Commission de chômage les recommande au Bureau de Bienfaisance, on saura donc ceux qui bénéficieront de la souscription puisqu'ils seront adressés au Bureau de Bienfaisance par l'Office de Placement ; d'ailleurs, ajoute le secrétaire, nous n'avons pas le droit de contrôler, comme l'a demandé le camarade Le Gallo, puisque nous sommes en dehors de l'organisation de la Souscription municipale.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance échangée entre le Comité des chômeurs et l'Union Locale ; le C. G. approuve et maintient sa décision au sujet de la salle qui est refusée.

**Concert.** — Le secrétaire fait connaître que des camarades et notamment le Syndicat des Dessinateurs proposent l'organisation d'un concert avec tombola volante au profit des chômeurs ; après une courte discussion, le C. G. approuve l'idée d'un concert qui est fixé au 12 mars et il est entendu que les bénéfices seront versés à la Quinzaine de Solidarité.

Le secrétaire donne lecture du Rapport moral qui est adopté à l'unanimité, ainsi que le Rapport financier, après que celui-ci ait été discuté, notamment par les camarades Caillaud, Rouaud, Gautier, Loyer, en ce qui concerne le déficit du Réveil Syndicaliste, déficit explique le secrétaire dû à l'indifférence des syndicats, dont beaucoup n'ont fait cette année aucun versement, contrairement aux décisions antérieures qui ont fixé le prix du Réveil Syndicaliste à 0 fr. 10 le numéro, finalement pour conclure, le C. G. donne mandat au secrétaire d'établir un contrôle rigoureux des syndicats qui remplissent leurs obligations financières auprès du Réveil Syndicaliste et, à

la fin de chaque trimestre, rappeler aux syndicats qui n'auraient pas effectué les versements qu'ils doivent, d'avoir à se mettre en règle.

En ce qui concerne la publicité, le secrétaire indique qu'un agent s'était bien offert, mais que ses offres n'avaient pu être prises en considération.

L'ordre du jour appelle l'élection des

fonctionnaires, sont élus :

*Secrétaire Général :*

R. Rochet, du Syndicat de l'Imprimerie.

*Secrétaire Adjoint :*

G. Rouaud, du Syndicat des Métallurgistes.

*Trésorier Général :*

R. Vauchet, du Syndicat des Instituteurs.

*Trésorier Adjoint :*

V. Leclève, du Syndicat des Maçons.

En ce qui concerne l'élection du concierge, le camarade Lagarde est maintenu dans ses fonctions ; le C. G. aura à statuer à nouveau dans trois mois. Les membres de la Commission Exécutive sont réélus ainsi que le cama-

rade Grézy qui remplace le camarade Rouaud, nommé secrétaire adjoint. La Commission de Contrôle sortante est réélue.

La séance est levée à 21 h. 15.

*Le Secrétaire :* R. ROCHET.

Café de la Réunion

**J. CLÉRO**

25, Rue Voltaire - NANTES

VINS BLANCS DE CHOIX

Aux GALERIES de CHANTENAY

**A. LEROUX**

38, place Jean-Macé - CHANTENAY-s/-LOIRE

Tissus - Confections

Chapellerie-Bonneterie-Layettes, etc.

Prix sans Concurrence R.C. Nantes 4.319 bis

Cycles BRITANIA

VENTE EN GROS :

3, Place Edouard-Normand

NANTES

Au Rendez-vous

des Ouvriers et Employés des Tramways

CAFÉ TERMINUS

**A. FERRAND**

Place de la Morhonnaire - NANTES

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

**Maison ETOURNEAU**

12, Quai du Port-Maillard, 12

**NANTES**

Électricité - Fournitures pour installations  
— d'éclairage —

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R.C. Nantes 5.775

AUX GALERIES SAINT-SIMILIEN

**J. GUILLOUX**, INGÉNIEUR A. M.

1, rue Léon-Jamin - NANTES

SPECIALITÉS D'ARTICLES DE DESSIN  
pour Ingénieurs, Architectes et Ecoles Professionnelles

**A L'ÉGLANTINE**

Couronnes Mortuaires

1, Rue du Moulin - NANTES

Téléphone 145.44

Remise aux Sociétés

A LOUER

Téléph. 134.47 SALONS SOURISSE, 21 RUE GUTENBERG R.C. Nantes 8744

MARIAGES - BANQUETS

SALLE DE FETE POUR CONCERTS, 600 personnes - Petits et Grands Salons

Matériels pour Buffets

Kermesses, Excursions, etc.

*Cuisine Soignée*

*Service Irréprochable*

Consultez le livre de Menu - PRIX MODÉRÉS

**CAFÉ DE TOULOUSE**

10, Place du Commerce - NANTES

SALLES POUR SOCIÉTÉS

**E. BOUCHERIE**

DÉPOT DE BAGAGES - Garage pour Cycles dans la Cour

Téléphone 118.32

R. C. 1.041

## TRAVAILLEURS SYNDIQUES

Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus sensibles encore.

En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.

**Adhérez à l'Union des Coopérateurs**

### LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Décembre 1928

Capitaux assurés . . . . .	2.155.000.000 de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir . . . . .	10.000.000 de Francs
Réserves et provisions diverses . . . . .	678.502 Francs
Sociétaires . . . . .	86.000

LA SOLIDARITÉ est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire à M. CLÉRO, Café de la Réunion, 25, Rue Voltaire  
AGENT POUR NANTES ET LA RÉGION

Impressions en tous Genres

**IMPRIMERIE OUVRIÈRE**

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS



Le Gérant : R. ROCHET.

IMPRIMERIE OUVRIÈRE - NANTES.